DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE

COMMISSION PERMANENTE

Accusé de réception – Ministère de l'intérieur
077-227700010-20210531-lmc100000022104-DE
Acte Certifié exécutoire
Envoi Préfecture : 03/06/2021
Réception Préfet : 03/06/2021
Publication RAAD : 03/06/2021

Séance du lundi 31 mai 2021

DÉLIBÉRATION N° **CP-2021/05/31-7/03**

OBJET : Appel à projets « Fonds de développement touristique » -
Troisième répartition au titre de l'appel à projets 2020 et première répartition au titre de l'appel à projets 2021.

La stratégie touristique du Département définie dans le Livre blanc « Seine-et-Marne 2030 : l'Île-de-France des possibles » vise à positionner le territoire comme une destination touristique internationale et comme une destination de loisirs francilienne.

A cet égard, l'Assemblée départementale a acté lors de la séance budgétaire du mois de décembre 2018 la création d'un fonds de développement touristique dont le cadre de fonctionnement a été adopté par le Conseil départemental le 26 septembre 2019.

Depuis son lancement en 2019, le Fonds de développement touristique vise à soutenir des projets contribuant à l'amélioration de l'attractivité touristique du territoire départemental sur les thématiques suivantes : l'hébergement touristique, le slow tourisme, la valorisation des produits du terroir, le développement numérique et, jusqu'à l'actualisation du règlement de l'appel à projets par le Conseil départemental du 5 mars 2021, les itinéraires cyclables de loisir et de tourisme qui relèvent désormais du PlanVélo77.

Il est proposé à l'approbation de la commission permanente une répartition portant sur six projets, dont :

-Trois projets qui s'inscrivent dans le cadre de l'appel à projets 2020 ayant nécessité un délai supplémentaire d'instruction en lien avec le Conseil régional;
-Trois projets qui s'inscrivent dans le cadre de l'appel à projets 2021 pour lesquels un démarrage anticipé a été accordé pour un lancement de l'opération avant l'été.

LA COMMISSION PERMANENTE,

VU la délibération du Conseil départemental n° 0/04 en date du 13 juillet 2018, portant délégation de compétences à la Commission permanente, dans son alinéa n° 3,

VU le Code général des Collectivités territoriales,

VU l'article L132-1 du Code du tourisme,

VU la délibération du Conseil départemental n° 1/11 en date du 26 septembre 2019, relative à la création de l'appel à projets « Fonds de développement touristique »,

VU la délibération du Conseil départemental n° CD-2020/12/17-7/01 A en date du 17 décembre 2020, relative à l'approbation du budget primitif pour l'exercice 2021,

VU la délibération du Conseil départemental n° CD-2021/03/05-1/07 en date du 5 mars 2021 relative à l'ajustement du règlement de l'appel à projets « Fonds de développement touristique » et au lancement de l'appel à projets 2021,

VU le rapport du Président du Conseil départemental,

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE

Article 1 : après co-instruction du dossier en lien avec le Conseil régional, d'attribuer au titre de l'appel à projets 2020 une subvention d'un montant de **395 539,80 €** à la commune de Guérard, d'approuver le projet de convention entre le Département et la commune tel que figurant en annexe n° 1 de la présente délibération et d'autoriser le Président à le signer au nom du Département.

Article 2 : après co-instruction du dossier en lien avec le Conseil régional, d'attribuer au titre de l'appel à projets 2020 une subvention d'un montant de **455 667 €** à la commune de Montolivet, d'approuver le projet de convention entre le Département et la commune tel que figurant en annexe n° 2 de la présente délibération et d'autoriser le Président à le signer au nom du Département.

Article 3 : après co-instruction du dossier en lien avec le Conseil régional, d'attribuer au titre de l'appel à projets 2020 une subvention d'un montant de **200 000 €** à la SCI Rêves de ferme, d'approuver le projet de convention entre le Département et la SCI tel que figurant en annexe n° 3 de la présente délibération et d'autoriser le Président à le signer au nom du Département.

Article 4 : d'attribuer au titre de l'appel à projets 2021, compte tenu de l'urgence à réaliser les travaux de mise aux normes incendie dans la perspective de l'ouverture de la saison touristique, une subvention d'un montant de **13 025,76 €** au Gite de la Ferme de Planoy (M. Jean-Jacques DESAINDES), d'approuver le projet de convention entre le Département et l'établissement tel que figurant en annexe n° 4 de la présente délibération et d'autoriser le Président à le signer au nom du Département.

Article 5 : d'attribuer au titre de l'appel à projets 2021 une subvention d'un montant de **137 529 €** à la commune de Provins, d'approuver le projet de convention entre le Département et la commune tel que figurant en annexe n° 5 de la présente délibération et d'autoriser le Président à le signer au nom du Département.

Article 6 : d'attribuer au titre de l'appel à projets 2021 une subvention d'un montant de **5498 €** à l'office de tourisme du Pays de Nemours, d'approuver le projet de convention entre le Département et la commune tel que figurant en annexe n° 6 de la présente délibération et d'autoriser le Président à le signer au nom du Département.

Article 7 : les crédits correspondants, votés sur l'exercice 2021, seront prélevés sur l'action « Attractivité du Territoire », opération « Fonds de développement touristique ».

Adopté à l'unanimité

Ont voté POUR (42) :

M. Pierre BACQUÉ qui a donné pouvoir à Mme Béatrice RUCHETON
Mme Nathalie BEAULNES-SERENI
Mme Cathy BISSONNIER
M. Ludovic BOUTILLIER qui a donné pouvoir à Mme Martine DUVERNOIS
Mme Martine BULLOT
M. Jean-Marc CHANUSSOT
M. Bernard COZIC
Mme Monique DELESSARD
M. Smaïl DJEBARA
Mme Martine DUVERNOIS
M. Vincent ÉBLÉ
Mme Anne-Laure FONTBONNE
Mme Isoline GARREAU MILLOT
Mme Julie GOBERT qui a donné pouvoir à M. Smaïl DJEBARA
M. Jérôme GUYARD
M. Yves JAUNAUX
M. Denis JULLEMIER
Mme Sarah LACROIX
M. Olivier LAVENKA
M. Jean LAVIOLETTE
Mme Nolwenn LE BOUTER qui a donné pouvoir à M. Jean-Louis THIERIOT
Mme Daisy LUCZAK
Mme Marianne MARGATÉ
M. Olivier MORIN
Mme Céline NETTHAVONGS
M. Jean-François ONETO
Mme Véronique PASQUIER
M. Ugo PEZZETTA
Mme Laurence PICARD
M. Brice RABASTE
Mme Isabelle RECIO
Mme Béatrice RUCHETON
M. Patrick SEPTIERS
Mme Geneviève SERT qui a donné pouvoir à M. Patrick SEPTIERS
Mme Sandrine SOSINSKI
M. Jean-Louis THIERIOT
Mme Virginie THOBOR
M. Jérôme TISSERAND
M. Xavier VANDERBISE
Mme Véronique VEAU
M. Sinclair VOURIOT qui a donné pouvoir à Mme Andrée ZAÏDI
Mme Andrée ZAÏDI

Ont voté CONTRE (0) :

Se sont ABSTENUS (0) :

N’ont pas pris part au vote (0) :

Ont été ABSENTS (4) :

M. Arnaud de BELENET
M. Bernard CORNEILLE
Mme Valérie POTTIEZ-HUSSON
M. Franck VERNIN

Patrick SEPTIERS
Président du Conseil départemental
de Seine-et-Marne